

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES
PARTIES À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION
OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES
ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE
CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT DES EFFETS
TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT
SANS DISCRIMINATION**

CCW/GGE/VIII/1

4 juin 2004

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Huitième session
Genève, 5-16 juillet 2004
Point 5 de l'ordre du jour

Programme de travail provisoire

Proposition du Président désigné

Lundi 5 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Observations liminaires: – du Président désigné (Respect des dispositions) – du Coordonnateur pour la question des restes explosifs de guerre – du Coordonnateur pour la question des mines autres que les mines antipersonnel État du Protocole V annexé à la Convention
	15 h 00-18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Déteçtabilité)
	18 h 30-20 h 30	<i>Réception organisée par le Président désigné</i>
Mardi 6 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Limitation de la durée de vie active des MAMAP)
	15 h 00-18 h 00	Examen des solutions qui pourraient être adoptées pour promouvoir le respect des dispositions de la Convention
Mercredi 7 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Dispositifs antimanipulation)
	15 h 00-18 h 00	Restes explosifs de guerre (Application des principes existants du droit international humanitaire)
Jeudi 8 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (MAMAP posées à l'extérieur de zones marquées et clôturées)
	15 h 00-18 h 00	Restes explosifs de guerre (Réunion d'experts militaires)
Vendredi 9 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Dispositifs de mise à feu sensibles)
	15 h 00-18 000	Mines autres que les mines antipersonnel (Réunion d'experts militaires)

Lundi 12 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Avertissements donnés aux civils)
	15 h 00-18 h 00	Restes explosifs de guerre (Réunion d'experts militaires)
Mardi 13 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Emploi de MAMAP par des acteurs autres que les États)
	15 h 00-18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Réunion d'experts militaires)
Mercredi 14 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Transferts)
	15 h 00-18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Mesures de transparence et autres mesures de confiance)
Jeudi 15 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Coopération et assistance internationales)
	15 h 00-18 h 00	Restes explosifs de guerre (Mesures préventives)
Vendredi 16 juillet 2004	10 h 00-13 h 00	Examen des solutions qui pourraient être adoptées pour promouvoir le respect des dispositions de la Convention
		Synthèse:
		<ul style="list-style-type: none"> – Restes explosifs de guerre – Mines autres que les mines antipersonnel – Examen des solutions qui pourraient être adoptées pour promouvoir le respect des dispositions de la Convention
	15 h 00-18 h 00	Adoption du rapport d'activité Clôture de la session
